

Les demandes de rapports doivent être adressées au Bureau fédéral de la statistique; elles doivent indiquer la publication particulière ou la série de rapports qui intéressent ceux qui les demandent et contenir la remise nécessaire sous forme d'un chèque ou mandat de poste payable au Receveur général du Canada, Ottawa.

Division de l'information, ministère des Affaires extérieures.—La tâche de cet organisme consiste à mieux faire connaître le Canada à l'étranger et à encourager les Canadiens à s'intéresser aux questions internationales et à les comprendre.

La Division prépare à l'intention des missions canadiennes à l'étranger (ambassades, légations, consulats et bureaux des commissaires du commerce) une série régulière de renseignements sur le Canada. Des ouvrages de consultation, brochures, photographies, affiches et autres imprimés graphiques traitant du Canada sont ainsi distribués dans le monde entier. Des préposés à l'information sont attachés au personnel des missions canadiennes à New-York, Londres, Washington, Paris et Canberra.

La Division maintient à Ottawa une Section de renseignements qui répond aux questions sur le Canada en provenance de l'étranger et aux questions sur les affaires internationales reçues de divers endroits du Canada. Elle offre des facilités avantageuses aux journalistes, aux écrivains et aux commentateurs de passage au Canada et aux conférenciers canadiens à l'étranger. Elle exerce une surveillance sur la bibliothèque du ministère et veille avec un soin particulier sur les relations culturelles du Canada à l'étranger.

Au pays, la Division est chargée de ménager des conférences de presse ministérielles, de préparer des communiqués de presse, de répondre aux questions de la presse et de fournir des renseignements sur les affaires extérieures et sur le travail du ministère. Elle coordonne également l'activité de tous les organismes du gouvernement canadien dont la fonction est de propager à l'étranger des renseignements de provenance canadienne. Elle est normalement chargée du service d'information canadien aux conférences internationales tenues tant au Canada qu'à l'étranger.

Division de la publicité commerciale, ministère du Commerce.—Cette Division, par l'intermédiaire du Service des commissaires du commerce, fait un travail analogue à celui de la Division de l'information du ministère des Affaires extérieures sauf que son domaine n'est pas aussi vaste et qu'elle se spécialise dans les renseignements sur le commerce bien qu'elle fournisse aussi de la matière de caractère général. Elle distribue des renseignements à l'étranger par l'entremise des commissaires du commerce et au Canada, aux hommes d'affaires, aux organismes commerciaux et au public en général. Son organe principal est *Commerce extérieur*, publication hebdomadaire.

Société Radio-Canada.—Depuis l'avènement de la radiodiffusion, née des progrès de la télégraphie sans fil au lendemain de la première guerre mondiale, ce mode de transmettre les renseignements au public fait aujourd'hui concurrence aux journaux, aux films et autres moyens de communication. Tel est le cas de tous